

Rapport d'activités 2011 Partie Sud (Afrique)

Le travail du comité

Le comité

Le comité, composé de sept personnes, a continué son travail à la fois sur les projets en Afrique et les activités d'information en Suisse. L'année en Afrique était marquée par les récoltes catastrophiques chez la plupart de nos partenaires. Pour assurer la nourriture, les instances, mais aussi les familles, sont obligées de consacrer les moyens prévus pour le développement des infrastructures et les économies à l'achat de céréales, heureusement rarement à l'étranger lointain, mais dans les régions excédentaires de la sous-région. Tout le monde se demande si ce sont les premiers signes de la catastrophe climatique annoncée, surtout dans ces régions du Sahel, toujours menacées par l'avancée du désert.

Ici, nous avons participé aux activités de la Fédération genevoise de Coopération et aussi développé le travail d'information avec les écoles.

Fidèles à nos convictions, nous sommes certes une ONG de développement, mais nous nous sentons très fortement solidaires avec les mouvements paysans du monde entier. Aussi, dans nos projets, nous sommes très soucieux de respecter, de soutenir et de renforcer les organisations paysannes sur place. Comme de nombreux exemples le montrent, la logique du « développement » peut déclencher sa dynamique



propre et se retourner contre les organisations paysannes sur place. En effet, les moyens des ONG sont souvent beaucoup plus importants, leur logique de fonctionnement et de décision différente des pratiques sur place. Le danger d'ingérence est grand, il est souvent difficile de distinguer la « bonne » ingérence – pour corriger des dysfonctionnements – de la « mauvaise » ingérence, due à une autre conception de vivre ensemble et de concevoir son avenir.

Association membre de la Fédération genevoise de Coopération (FGC)

Les discussions au sein de la FGC se sont poursuivies. A la suite de notre document qui explique notre vision du travail de projet, nous avons eu des contacts avec plusieurs autres associations membres de la FGC. La FGC a lancé un processus de réflexion qui a abouti récemment à des améliorations, comme celle de la durée du projet qui passe de 2 à 3 ans. Il s'avère qu'il y a une certaine marge de manœuvre pour des « projets atypiques ». Bien difficile de définir ce terme ! Nous saluons l'esprit d'ouverture de la FGC, même si pour nous, les principales contraintes du mode de projet restent toujours :

La durée du projet. Souvent, les projets dans l'agriculture et les infrastructures sont de durée plus longue, la conception et la prise de décision

sont le fruit de longues tractations entre différents acteurs de la société. Les communes par exemple ont normalement - à côté des instances élues - un « cadre de concertation » dans lequel sont représentées toutes les forces de la société, les villages, les associations, les jeunes, les instances religieuses, les migrants, etc. Ce qui est de toute évidence un atout démocratique provoque toutefois un ralentissement des décisions... et parfois des changements de priorités en cours de route.

Nos partenaires. Nous travaillons presque exclusivement avec la base en évitant de passer par des ONG. Ces organisations ont moins l'habitude de travailler avec et pour « les blancs », ce qui a pour conséquence que les demandes de projet, les

rapports et la comptabilité sont souvent moins précis et ponctuels que souhaité par la FGC. Les évaluations et audits demandés sont effectués sur place à prix d'or. Voilà un effet pervers du travail

de projet, nous préférons développer les paysans plutôt que les fiduciaires !

La promotion de la souveraineté alimentaire

Le 3^e Carrefour de la solidarité de la FGC

Début 2011 a eu lieu le 3^e Carrefour de la solidarité de la FGC au Forum Meyrin. Nous nous sommes déjà fortement engagés lors du choix du thème et nous avons participé à sa préparation en proposant des sujets de tables rondes et des films. Nous avons pu montrer notre exposition et le comité a assuré une forte présence au stand tout le long de ces trois jours. Plusieurs classes de CO ont fait des visites guidées de l'exposition.

La souveraineté alimentaire dans les projets de développement

En 2010, en lien avec le 3^e Carrefour, la FGC a réalisé une étude sur le rôle et les perspectives de la souveraineté alimentaire dans les projets de développement. Elle se concentre sur l'Amérique latine. La FGC a mis en route la suite en direction de l'Afrique. Nous avons activement participé dans le groupe de travail préparant le travail des experts sur place.

Travail d'information

Le travail dans les écoles

Nous avons fortement réactivé le travail avec les écoles : Séance de travail avec le groupe des maîtres de géographie au Cycle d'Orientation. L'idée est de créer un groupe de travail entre nous et des professeurs de géographie dans l'optique de créer des supports pédagogiques compatibles avec le nouveau Plan d'étude romand (PER). Ce projet n'avance que lentement à cause du manque de disponibilité des maîtres.

Une intervention intéressante a eu lieu au CO de Bois-Caran en présence de Baganda Sakho, maire sénégalais.

Informations sur les CLEC (Caisses locales d'Épargne et de Crédit)

Le projet des CLEC a de fortes répercussions sur la dynamique de la société : promotion de projets économiques, souvent initiés par des femmes. Nous avons initié une mission pour créer un reportage sur les CLEC au Sénégal. Le journaliste Michaël Rodriguez est parti début 2012 au Sénégal pour investiguer sur les contextes et les perspectives du système de caisses, ainsi que pour rencontrer les clients des caisses afin de connaître leurs projets économiques et leurs motivations. Le but est une publication dans Le Courrier et l'organisation d'une séance publique de capitalisation et d'échange sur le thème.

Le quotidien

L'exposition sur les paysans

L'intérêt pour notre exposition est toujours vif. Nous avons pu la montrer à des endroits et occasions bien différents :

Carrefour de la FGC à Meyrin: L'alimentation en péril, quelle agriculture voulons-nous?	27 au 29 jan. 2011
Journée de lutte paysanne, Münsterplatz Berne	4 avril 2011
Semaine du développement durable à l'Ecole internationale	2 au 6 mai 2011
Maison de quartier de Carouge	21 oct. au 7 nov. 2011

Bulletins

Nous avons rédigé deux bulletins qui ont été diffusés à 500 exemplaires papier et 125 en message électronique.

Réunions

Le comité s'est réuni dix fois.

Visites et missions

- Fin mai : Visite de **Baganda Sakho**, président de la Communauté rurale de Koar au Sénégal. Il a pu défendre sa vision du développement local devant la FGC qui avait refusé la première version du projet. Il a animé avec beaucoup d'enthousiasme et de succès auprès des élèves une intervention au Cycle d'Orientation de Bois-Caran.
- Fin juin : La visite de **Lamine Ba**, notre correspondant au Sénégal, a permis de clarifier l'état du projet de la recherche-action paysanne.
- Septembre : Visite d'**Ibrahim Traoré**, partenaire malien de longue date. Président de l'association ORDIK et actif dans beaucoup d'organisations paysannes de Kayes.

Participations

Nous avons participé à différents groupes de travail, notamment à celui sur l'accaparement des terres à côté d'Uniterre, FIAN, l'Autre syndicat, Action de Carême, etc..

Les projets en Afrique

Caisses Locales d'Épargne et de Crédit dans le département de Bakel (CLEC) Sénégal

Budget de CHF 168'328, financé par la FGC

Durée initiale : mai 2009-avril 2011 avec prolongation jusque fin décembre 2011

Ce projet se développe au Sénégal sur l'ensemble de la zone d'intervention des Jardins de Cocagne. Cette région est en particulier caractérisée par :

- des mouvements monétaires importants du fait de l'émigration,
- le développement d'activités économiques privées en particulier dans l'horticulture et les services,
- l'absence de systèmes bancaires que ce soit pour les dépôts ou l'accès au crédit, ce qui bloque le développement des activités économiques et entraîne indirectement la dégradation du milieu, les troupeaux constituant encore la principale source d'épargne des émigrés.

Le problème de l'épargne et du crédit a toujours constitué un réel frein au développement de la zone. Aussi, les structures partenaires se sont-elles lancées depuis 1998 dans un programme de mise en place de caisses locales d'épargne et de crédit.

Le programme qui se termine en 2011 visait à renforcer l'existant et à réfléchir une structuration adaptée à la réglementation mise en place au Sénégal dans le cadre des lois régissant les systèmes décentralisés de microfinance.

Ce qui supposait :

- la consolidation des 26 caisses primaires existantes par un appui conseil rapproché, par un renforcement des capacités des responsables par la formation de tous les intervenants dans les caisses et par la mise en place d'outils internes de contrôle,
- la structuration du réseau des caisses pour qu'il devienne capable d'aider les caisses de chaque zone à travers des services et des actions financières et sociales concrètes à se développer et s'affirmer.



La caisse de Djimbé



Sa gérante

Les principales activités développées en 2011 ont consisté :

- dans le renforcement des 26 caisses existantes. Fin 2011, le réseau compte effectivement 1833 sociétaires dont 33% de femmes et 56% d'hommes, le reste étant composé de groupements principalement féminins. Depuis 2009 le nombre d'adhérents a augmenté de 20,75% soit 315 membres en valeur absolue. Le taux de pénétration n'a pas beaucoup évolué (environ 16,25%) en particulier au niveau des femmes et des jeunes, publics pour lesquels des actions adaptées devront être développées dans le futur programme. Fin 2011 le volume global de l'épargne est de 2'500'000 CHF composée de 1'600'000 CHF de dépôts à vue et de 900'000 CHF de dépôts à terme. Le réseau des CLEC a presque transformé en prêt toute l'épargne stable disponible (1'000'000 CHF). 1'050'000 CHF de crédits ont été octroyés avec un taux de remboursement de 96%. Cependant le niveau de l'épargne « stable » reste insuffisant pour satisfaire toutes les demandes de prêts,
- dans la mise en place d'une Union regroupant l'ensemble des caisses. Cette structure faitière a été installée dans le cadre de la nouvelle législation régissant l'organisation et le fonctionnement des systèmes financiers décentralisés au Sénégal. L'Union est dénommée "Union des Caisses Locales d'Épargne et de Crédit de Bakel- Goudiry (UCLEC-GB). Elle est administrée par un Conseil d'Administration dont le rôle fondamental est de piloter et d'administrer l'institution. Deux Comités de crédit (un par zone) sont mis en place pour décentraliser les assises et faciliter les examens de crédit. Le conseil de Surveillance assure le Contrôle de l'Union et appuie les Conseils de surveillance des caisses primaires. Fin décembre 2011, 16 caisses avaient adhéré à la nouvelle union avec des dépôts de 75 000 CHF et des refinancements de 82'000 CHF,

- dans la réflexion d'un nouveau programme visant la professionnalisation du réseau pour le rendre plus autonome et conforme à la législation en vigueur. Dans ce cadre la priorité sera donnée à la mise en place de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de chacune des catégories socioprofessionnelles et à l'élargissement des ressources financières pour développer le crédit. Cela passera par la sensibilisation auprès des migrants et des groupements pour renforcer davantage l'épargne stable, par une intermédiation financière efficace et l'harmonisation des règles et procédures des caisses du réseau et par la création d'une articulation dynamique avec d'autres partenaires internes (IMF de la place, les autres réseaux de la région et du Sénégal, l'Etat sénégalais) et externes (autres partenaires financiers sous régionaux et internationaux).

UPHORBAK (Union des Producteurs Horticoles du département de Bakel), Sénégal

Mise en place d'une unité de gestion d'un tracteur

Budget de CHF 97 815, financé par la FGC

Durée initiale : mars 2011-février 2012 avec prolongation jusque fin septembre 2012

L'Union des Producteurs Horticoles de Bakel (UPHORBAK) regroupent plus de 300 unités de production qui sont des producteurs individuels, des groupements d'intérêt économique, des groupements de promotion féminine ou bien des exploitations familiales.

L'UPHORBAK travaille depuis plus de 10 ans au renforcement et à l'organisation de la filière horticole et plus particulièrement du maraîchage en initiant des actions visant :

- au renforcement des compétences professionnelles des producteurs de la filière,
- à la mise en place d'une organisation collective de l'approvisionnement en matériel et en intrants,
- à l'organisation de la filière, à l'étalement des productions et de la commercialisation,
- à la création d'un cadre de concertation entre producteurs, négociants et autorités de tutelle en vue de réguler et de protéger les marchés locaux.



De 2007 à 2009, avec l'appui des Jardins de Cocagne, Uphorbak a conduit un programme qui a permis :

- la mise en place d'un fonds de garantie (17'000CHF) pour que les membres de

l'Union puissent accéder au crédit pour acquérir ou renouveler leurs équipements (moyens d'exhaure, de clôture, aménagements de surface sommaires de périmètre),

- l'organisation collective de l'approvisionnement en intrants pour que les moyens de production soient accessibles au bon moment et au meilleur prix,
- l'appui à la production des semences de qualité de piment et d'oignon
- l'appui à l'organisation de la commercialisation des produits horticoles par un travail de concertation avec les acteurs de la filière et les services de l'état concernés,
- le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques de pépinière, d'entretien de parcelles et de lutttes contre les parasites.

L'évaluation pratiquée en fin de programme a émis un certain nombre de recommandations à savoir la nécessité :

- de la mise en place d'infrastructures de stockage et de transformation pour mieux valoriser les produits collectivement. Le programme pour le développement des marchés agricoles au Sénégal (PDMAS) s'est engagé dans ce sens,
- le renforcement du fonds de garantie afin de permettre à l'Union de développer davantage l'activité des achats groupés et la production des semences, ce qui sera rendu possible entre autre par la mise en œuvre de prestations payantes fournies par l'union auprès des membres,
- la mise en œuvre d'un plan de formation d'une part en organisation et en gestion en direction des responsables de la structure et d'autre par sur l'utilisation des produits biologiques en direction des producteurs,

- l'acquisition d'un tracteur à multiples fonctions pour des prestations de services mécanisés, du transport des intrants et des récoltes, de l'aménagement.

Les trois premiers points ont été mis en place de façon autonome, l'acquisition de matériel a fait l'objet d'une demande d'appui auprès des Jardins de Cocagne.

Le projet visait à l'acquisition d'un tracteur et du matériel nécessaire au travail du sol (offset, billonnage, labour) pour un montant prévu de 76'667 CHF. Ce tracteur fonctionnera sous forme de prestations de service auprès des membres avec un double objectif :

- de développement de la production horticole par de meilleurs travaux du sol et l'extension rendue possibles des surfaces cultivées,
- de faciliter le travail dans les zones enclavées par l'aménagement de pistes d'accès et le transport des produits,
- de renforcer l'autonomie financière de l'union en vue de pérenniser son fonctionnement et de d'augmenter le fonds de garantie.

Le fonctionnement sera sous la responsabilité d'un comité de gestion qui se chargera de la gestion et du suivi de l'unité (gestion du personnel, carnet de bord, fiche d'entretien, réparation...). Il est également prévu la conception d'un manuel de procédures lié à l'administration, la gestion et le fonctionnement de l'unité et l'ouverture d'un compte DAT (dépôt à terme) où vont être logées les dotations annuelles d'amortissement et de provisions, qui permettront de prendre en charge les grosses réparations ultérieures et le remplacement de l'outil lorsqu'il sera amorti.

Le budget comprend l'acquisition des machines, le financement d'un fonds de roulement (6' 413 CHF) pour assurer le démarrage des prestations, la formation des membres du comité de gestion (1'200 CHF) et un fonds pour l'aménagement du local de l'union (2'667 CHF).

Le matériel a été acquis en 2011 mais trop tardivement pour sa mise en fonctionnement lors de l'hivernage, il sera donc opérationnel en 2012.

Commune de Koussané : Programme de développement local, Mali

La commune de Koussané est située dans la partie Nord du cercle de Kayes. C'est une vaste commune, regroupant 28 villages et peuplée de 20'000 habitants. Les handicaps naturels y sont nombreux : le climat sahélien y est difficile, les sols déjà dégradés subissent de plus la présence des troupeaux venant du Nord, poussés par la sécheresse, les fleuves ou les oueds permanents sont absents et la capitale régionale, Kayes est lointaine et difficile d'accès.

Comme l'ensemble de la région de Kayes, le phénomène migratoire y est très important, plus de 5% de la population totale réside à l'extérieur avec une organisation forte au sein de l'Association des Ressortissants de la Commune de Koussané en France (ARCKF) qui a établi des contacts avec des villes en France dans le cadre de la coopération décentralisée et qui apporte un appui financier aux actions soutenues par le programme.

L'agriculture et l'élevage, conduits de façon traditionnelle, constituent les deux principales activités économiques. Du fait de l'absence de cours d'eau pérenne, l'agriculture ne peut être que dépendante de la pluie, sa seule marge de progression consisterait dans la mise en place d'ouvrages visant à une meilleure maîtrise de l'eau. L'élevage constitue la seconde activité économique après l'agriculture, il s'agit d'importants troupeaux de bovins conduits de manière extensive et transhumant durant l'hivernage vers le nord.

L'activité commerciale et l'artisanat sont peu développés malgré le pouvoir d'achat relativement important du fait de la migration. La majorité des produits de première nécessité proviennent de Kayes, généralement achetés par les migrants.

Depuis une dizaine d'années, un cadre de concertation regroupant des élus et des représentants de la société civile a été mis en place pour appuyer la réflexion de la commune et pour gérer, dans un esprit de démocratie participative, les actions à conduire pour réaliser le programme de développement dont s'est dotée la collectivité. Pour ce faire, a été installé un outil financier, le fonds de développement local (FDL), qui gère les financements apportés par les partenaires de la commune (migrants, bailleurs de fonds, ONG, comités de jumelages...) de façon concertée, dans un cadre de transparence et de sécurité dans la gestion des fonds.

Les premiers programmes appuyés par les Jardins de Cocagne ont permis de tester le dispositif et les modalités de gestion des fonds. Des activités visant les besoins primaires des populations, santé, école, accès à l'eau potable, ont été mises en place soit directement avec les fonds du projet, soit par

l'intermédiaire de fonds issus de la coopération décentralisée et ne transitant pas par le cadre de concertation.

En 2011 un nouveau programme a démarré avec l'appui de la FGC. Outre la poursuite des actions antérieures, cette seconde phase du projet mettra l'accent sur la formation et la promotion des

représentants de la société civile pour qu'une réelle démocratie participative s'instaure.

Elle intégrera dans ses actions un volet gestion des ressources naturelles qui compte tenu du caractère rural de la population et des activités économiques de celle-ci s'avère aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique marqué, essentiel pour garantir un environnement agro écologique propre à soutenir un développement durable.



Village de Hamo, commune de Koussané



Sylla, animateur local

Il s'est fixé les objectifs suivants :

- animer un réseau d'information et de sensibilisation des membres de la société civile
- renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ses membres pour accroître sa participation au développement de la Commune ;
- renforcer et développer le dialogue social et la concertation entre les acteurs du développement de la Commune ;
- appuyer la Commune dans la définition de sa politique, l'élaboration de ses programmes et la mise en œuvre par la mobilisation de toutes les composantes de la société civile et de la population ;
- soutenir les initiatives des organisations de base et la mise en œuvre des programmes annuels de la Commune par une allocation judicieuse des ressources du FDL.

Le FDL est sous la responsabilité du cadre de concertation dont l'assemblée générale, composée de représentants des élus, des villages et des organisations professionnelles, a désigné un bureau de 7 membres pour la gestion courante et deux commissions pour chacune des deux parties du fonds (FAIBC et FSPC). Ces deux commissions sont assistées par un animateur salarié et deux animateurs-paysans.

Le projet est prévu sur 2 années avec un budget de 182'129 CHF, les anciens bailleurs, à savoir la ville de Trégastel (France) et l'association des ressortissants de la commune en France ont renouvelé leurs engagements.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES BANQUES DE CEREALES DU CADRE DE CONCERTATION DE LA COMMUNE

La saison des pluies 2011 a été catastrophique en région de Kayes et en particulier dans la commune de Koussané. La pluviométrie a été insuffisante sur toute l'étendue du terroir national en général et en particulier sur les régions sahéliennes qui ont été durement touchées. Cette sécheresse s'est traduite par l'installation tardive de l'hivernage et l'arrêt des rares et maigres pluies tombées à partir de la première décade du mois de septembre, laissant les tiges de céréales séchées et sans épi. Cette situation a créé un déficit criant de production agricole et une crise alimentaire pour un nombre important de familles dans toute cette zone, dont la commune rurale de Koussané. Les autorités communales conscientes de cette situation de précarité ont alors fait appel à leurs partenaires pour mettre en place un programme visant à renforcer les banques de céréales de la commune en vue de répondre au mieux aux besoins alimentaires.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Une aide soutenue sous forme de don de céréales aux familles démunies de la commune,

- La constitution d'un stock de sécurité pour la couverture de la période de soudure (du mois juin au mois d'août) ;
- La vente de céréales à un prix inférieur à ceux du marché (qui ont beaucoup augmenté du fait de la pénurie) ;
- Dans ce cadre, la redynamisation des banques de céréales au travers de l'appui financier induit par l'action et un appui conseil pour permettre une bonne gestion des différentes banques.

Le projet consistera dans la création d'un magasin central à Koussané et des magasins secondaires à Hamo, Sirimoulou, Moussala et Sobia, la décentralisation des magasins de céréales permettant de réduire les distances à parcourir entre Koussané et les villages. Au niveau de chaque magasin un gérant de banque issu du village a été recruté.

La quantité de céréales qui sera mise à disposition sera fonction des appuis obtenus auprès des partenaires de la commune. La FGC a autorisé l'utilisation d'une partie du FDL pour l'achat de céréales, les migrants ont également participé ainsi que l'Etat malien qui a fourni gratuitement un stock.

Le projet est conduit par le Cadre de Concertation du programme de développement local, sous la responsabilité du maire de la commune. Un Comité Banque de Céréales veille à la gestion des activités des banques de céréales de la commune, il participe activement à l'organisation des activités (Achat, vente, distribution, gestion du stock de sécurité, ...).

Communautés rurales de Koar et de Goumbayel : Programme de développement local, Sénégal

Coût total du projet pour la période du 01.07.2011 au 30.06.2013 : CHF : 221'067

Montant de la subvention FGC : CHF 125'000

Suite à des découpages administratifs, l'ancienne communauté rurale de Kothiari au Sénégal a été partagée entre plusieurs communautés rurales. Les responsables de celles de Koar et de Goumbayel ont choisi d'expérimenter l'intercommunauté et de construire ensemble un programme de développement local où la société civile gère un fonds de développement local au service des producteurs et des associations de la base.

Ce programme avait été proposé en 2010 à la FGC mais la commission technique avait donné un préavis défavorable.

Une nouvelle formalisation du projet a été proposée en 2011, un débat entre la FGC et les Jardins de Cocagne avec la participation du président de la communauté rurale de Koar a permis de lever les malentendus et un accord a été obtenu pour ce programme.

Au sein de la communauté rurale de Kothiari, les actuels élus des deux collectivités avaient participé à une démarche de développement local où élus et représentants de la société civile, dans le cadre d'instances aux responsabilités très précises, gèrent, à l'écoute des besoins des villages un fonds destiné apporter des solutions aux problèmes prioritaires inscrits dans des plans annuels.

De 2007 à 2009 la participation de producteurs et de responsables associatifs au programme de recherche action conduit dans la zone avec l'appui des Jardins de Cocagne a amené une prise de conscience sur l'importance de l'évolution des productions agricoles et animales locales et sur les blocages qui se posaient en terme d'évolution au sein de l'exploitation familiale.

La prise de conscience de l'importance de la souveraineté alimentaire et l'évolution des priorités, du social vers l'économique, ont amené les responsables des deux communautés rurales à se réunir pour proposer un programme de développement local ayant pour priorité l'augmentation de la production agricole vivrière, du maraîchage et de l'élevage au sein de l'exploitation familiale.



Autour d'un comité de pilotage constitué d'élus et de représentants de la société civile, les comités villageois feront remonter les projets de leur localité, ces projets seront ensuite mis en œuvre avec l'appui d'un fonds géré localement ou sous forme de prêts logés dans une Caisse Locale d'Épargne et de Crédit (CLEC) et bénéficiant d'un fonds de garantie.

Les actions concerneront principalement l'accès à des moyens de productions et à la mise en place d'infrastructures pour un élevage laitier plus productif ou pour les cultures vivrières mais elles pourront aussi concerner des domaines sociaux ou éducatifs. Il s'agira également de constituer localement des stocks céréaliers et de mettre en place des actions visant à une meilleure gestion de la forêt en vue de son maintien et de son développement.

Association des Planteurs et Maraîchers de Maréna (APM), Mali

Construction d'un micro barrage et renforcement des capacités des horticulteurs

Budget global de CHF 144 783 dont CHF 103 631 venant de la FGC

Période du projet : du 01-03-2011 au 28-02-2013

Cette association regroupe plus de 1'500 paysans pratiquant le maraîchage le long de la rivière Kolimbiné au nord de Kayes au Mali. Dans les années 1990, sur l'initiative d'une association déjà partenaires des Jardins de Cocagne, les paysans ont commencé à cultiver des légumes, après l'hivernage, le long de la rivière. L'activité se résume alors à l'entretien de quelques parcelles de fruitiers et de petites parcelles de légumes (oignon échalote, aubergine africaine, patate douce, feuilles de niébé, rarement la tomate et les laitues) principalement mises en culture par des femmes et qui voient la campagne s'arrêter au plus quatre mois après les pluies du fait du tarissement des eaux de la rivière Kolimbiné.



Construction du nouveau barrage

Avec ces partenaires, l'APM a réfléchi la mise en place d'un projet permettant de lever deux des contraintes majeures à savoir la disparition trop rapide de l'eau dans le lit de la rivière et la faible compétence des producteurs. Ce projet consiste principalement dans la construction d'un barrage qui permettra de retenir l'eau, il a démarré en 2011 après l'accord de la FGC.

Les activités poursuivies cette année ont consistées :

- dans la réalisation de l'étude de faisabilité et de l'étude technique.
- Dans l'organisation et le démarrage du ramassage des pierres par les villageois : l'ouvrage sera entièrement en pierre maçonnée et utilisera à cet effet plusieurs centaines de chargements de moellons. Ces pierres seront ramassées au niveau des villages par les producteurs puis acheminées vers le site par les transporteurs locaux qui ont accepté de travailler à prix coûtant.
- Dans la mobilisation des financements des migrants, des sections villageoises de l'APM et de la commune de Koussané. Fin 2014, l'ensemble du budget est acquis.

Les travaux ont effectivement démarré fin 2011, l'ouvrage devrait être opérationnel avant l'hivernage 2012.

Lutte contre le VIH/Sida dans la région du bassin du fleuve Sénégal

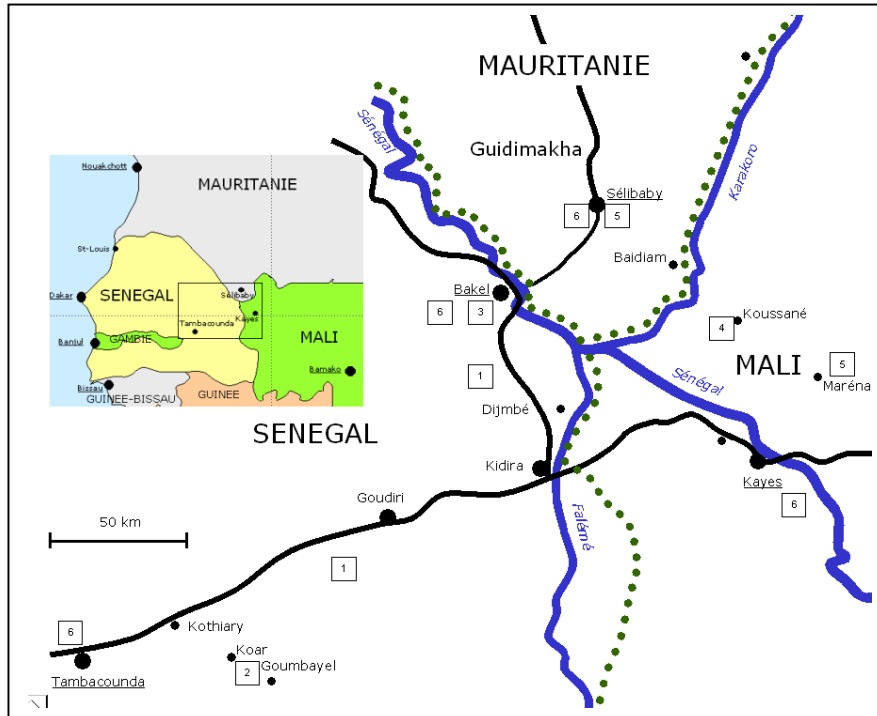
Les activités des différents partenaires de ce projet soutenu par la FGC continuent à donner satisfaction. Brigitte Studer, membre de notre comité, s'est rendue dans la région en janvier 2012. Elle a pu se rendre compte de leur fort engagement bénévole pour la problématique du VIH et leur capacité de s'adapter à l'évolution de l'épidémie. Les activités de prévention s'adressent aux personnes les plus

vulnérables face au VIH, tout particulièrement parmi les populations rurales. Les approches varient entre représentation théâtrale, émissions radio, causeries ou encore conseil plus personnalisé.

Le comité sida de Bakel au Sénégal a élargi son activité à une région particulièrement enclavée au Kenieba où l'exploitation traditionnelle de l'or attire des migrants des pays voisins. L'association Ladoo à Kayes, au Mali, développe une approche participative de sensibilisation en formant des femmes relais dans les villages. En Mauritanie, dans le Guidimakha, le travail est difficile en raison de persistance de tabous et d'une situation politique et sociale difficiles. ADIG a su y poursuivre ses activités en organisant des réunions de concertation entre différents représentants de la société civile et les autorités locales et en formant des formateurs et de relais communautaires. L'Association Clinique Counseling (ACC) de Tambacounda s'est investie dans la sensibilisation des personnes plus exposées (travailleuses du sexe, saisonniers et routiers). L'Hôpital de Tambacounda est une référence pour le suivi des malades. Appuyée par l'ACC, l'association PVVIH, Djigui Sembe, s'est fortement développée et compte à présent 80 membres. Vu la grande demande des membres pour le financement d'activités génératrices de revenu, une contribution spécifique a été obtenue ce printemps de la part de l'entreprise Capital International à Genève.



Une rencontre régionale de tous les acteurs a eu lieu en juillet 2011. Le thème était la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida, facteur de blocage de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le SIDA.



Les organisations paysannes et communes partenaires des Jardins de Cocagne:

- 1) CLEC, Caisses Locales d'Epargne et de Crédit au Sénégal
- 2) Communes de Koar et de Goumbayel, Fonds de développement local
- 3) UPHORBAK (Union des horticulteurs de département de Bakel
- 4) Commune de Koussané, Fonds de développement local
- 5) APM, Association des Planteurs de Maréna
- 6) Projet de lutte contre le Sida entre Tambacounda, Bakel, Kayes et Sélibaby

Soutenir le travail des Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud

- Devenir membre de soutien
- Faire un don pour un projet ou le travail de Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, **demandez un BV ou utilisez le CCP ci-dessous**
- Participer aux activités des Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud
- Diffuser notre bulletin

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

E-mail : _____

Tél.: _____

Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud,
cp 245, CH-1233 Bernex
SoliSud@Cocagne.ch - www.Cocagne.ch
CCP: 30-175347-2, Les Jardins de Cocagne -
Solidarité Nord et Sud, Dons

Membre de
la Fédération
genevoise de
coopération
(FGC)

